

78



ÉTATS LÉGISLATIFS ANNEXÉS

L - BUDGET GÉNÉRAL

Numéro de la ligne	Désignation des recettes	Evaluation pour 1998 (En milliers de francs)
A. - RECETTES FISCALES		
1. Impôt sur le revenu		
0001	Impôt sur le revenu	294 709 000
2. Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles		
0002	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	43 000 000
3. Impôt sur les sociétés		
0003	Impôt sur les sociétés	222 000 000
4. Autres impôts directs et taxes assimilées		
0004	Retenues à la source sur certains bénéfices non commerciaux et de l'impôt sur le revenu	1 640 000
0005	Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers, prélèvement sur les bons anonymes	15 983 000
0006	Prélèvements sur les bénéfices tirés de la construction immobilière (loi n°63-234 du 13 mars 1963 art 28-IV)	10 000
0007	Précompte dû par les sociétés au titre de certains bénéfices distribués (loi n°65-566 du 12 juillet 1963 art. 3)	3 300 000
0008	Impôt de solidarité sur la fortune	11 090 000
0009	Prélèvement sur les bons anonymes (recettes désormais comptabilisées sur la ligne 0005)	»
0010	Prélèvements sur les entreprises d'assurance	130 000
0011	Taxe sur les salaires	46 250 000
0012	Cotisation minimale de taxe professionnelle	50 000
0013	Taxe d'apprentissage	180 000
0014	Taxe de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue	240 000
0015	Taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité	240 000
0016	Contribution sur logements sociaux	200 000
0017	Contribution des institutions financières	2 640 000
0018	Prélèvement sur les entreprises de production pétrolière	40 000
0019	Recettes diverses	10 000
0020	Contribution de France Télécom au financement du service public de l'enseignement supérieur des télécommunications	220 450
	Total pour le 4	82 225 450
5. Taxe intérieure sur les produits pétroliers		
0021	Taxe intérieure sur les produits pétroliers	154 377 700
6. Taxe sur la valeur ajoutée		
0022	Taxe sur la valeur ajoutée	777 480 000
7. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes		
0023	Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices	1 000 000
0024	Mutations à titre onéreux de fonds de commerce	1 900 000
0025	Mutations à titre onéreux de meubles corporels	5 000
0026	Mutations à titre onéreux d'immeubles et droits immobiliers	10 000
0027	Mutations à titre gratuit entre vifs (donations)	4 650 000
0028	Mutations à titre gratuit par décès	30 500 000
0031	Autres conventions et actes civils	2 900 000
0032	Actes judiciaires et extrajudiciaires	»
0033	Taxe de publicité foncière	400 000
0034	Taxe spéciale sur les conventions d'assurance	27 000 000
0036	Taxe additionnelle au droit de bail	3 550 000
0039	Recettes diverses et pénalités	785 000
0041	Timbre unique	4 710 000
0044	Taxe sur les véhicules des sociétés	3 230 000
0045	Actes et écrits assujettis au timbre de dimension	2 300 000
0046	Contrats de transport	600 000
0047	Permis de chasser	100 000
0051	Impôt sur les opérations traitées dans les bourses de valeurs	1 300 000
0059	Recettes diverses et pénalités	2 300 000
0061	Droits d'importation	9 456 000
0062	Prélèvements et taxes compensatoires institués sur divers produits	4 000
0064	Autres taxes intérieures	944 000
0065	Autres droits et recettes accessoires	339 000
0066	Amendes et confiscations	257 000
0081	Droits de consommation sur les tabacs et taxe sur les allumettes et les briquets	41 360 000
0086	Taxe spéciale sur les débits de boisson	37 000
0091	Garantie des matières d'or et d'argent	165 000
0092	Amendes, confiscations et droits sur acquis non rentrés	4 000

78
42

0093	Autres droits et recettes à différents titres	37 000
0094	Taxe spéciale sur la publicité télévisée	58 000
0096	Taxe spéciale sur certains véhicules routiers	474 000
0097	Cotisation à la production sur les sucres	1 400 000
0098	Taxes sur les stations et liaisons radio-électriques privées	38 000
0099	Autres taxes	305 000
Totaux pour le 7		1 48 113 000
B. - RECETTES NON FISCALES		
1. Exploitations industrielles et commerciales et établissements publics à caractère financier		
0107	Produits de l'exploitation du service des constructions aéronautiques au titre de ses activités à l'exportation	»
0108	Produits de l'exploitation du service des constructions et armes navales au titre de ses activités à l'exportation	»
0109	Produits de l'exploitation du service des fabrications d'armements au titre de ses activités à l'exportation	»
0110	Produits des participations de l'État dans des entreprises financières	2 180 000
0111	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés	1 300 000
0114	Produits des jeux exploités par la Française des jeux	6 570 000
0115	Produits de la vente des publications du Gouvernement	»
0116	Produits des participations de l'État dans des entreprises non financières et bénéfices des établissements publics non financiers	6 783 000
0129	Versements des budgets annexes	47 000
0199	Produits divers	»
Totaux pour le 1		16 880 000
2. Produits et revenus du domaine de l'État		
0201	Versement de l'Office national des forêts au budget général	10 000
0202	Recettes des transports aériens par moyens militaires	5 000
0203	Recettes des établissements pénitentiaires	46 000
0207	Produits et revenus du domaine encaissés par les comptables des impôts	2 180 000
0208	Produit de la cession de biens appartenant à l'État réalisée dans le cadre des opérations de délocalisation	»
0210	Produit de la cession du capital d'entreprises appartenant à l'État	»
0299	Produits et revenus divers	23 000
Totaux pour le 2		2 264 000
3. Taxes, redevances et recettes assimilées		
0301	Redevances, taxes ou recettes assimilées de protection sanitaire et d'organisation des marchés de viandes	385 000
0302	Cotisation de solidarité sur les céréales et graines oléagineuses	»
0309	Frais d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes établis ou perçus au profit des collectivités locales et de divers organismes	11 031 870
0310	Recouvrement des frais de justice, des frais de poursuite et d'instance	64 500
0311	Produits ordinaires des recettes des finances	13 500
0312	Produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation	1 950 000
0313	Produit des autres amendes et condamnations pécuniaires	3 200 000
0314	Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos régis par la loi du 15 juin 1907	3 336 000
0315	Prélèvements sur le pari mutuel	2 200 000
0318	Produit des taxes, redevances et contributions pour frais de contrôle perçues par l'État	115 600
0323	Droits d'inscription pour les examens organisés par les différents ministères, droits de diplômes et de scolarité perçus dans différentes écoles du Gouvernement	3 000
0325	Cotisation perçue au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction	174 000
0326	Reversement au budget général de diverses ressources affectées	1 370 000
0328	Recettes diverses du cadastre	95 000
0329	Recettes diverses des comptables des impôts	460 000
0330	Recettes diverses des receveurs des douanes	40 000
0332	Pénalité pour défaut d'emploi obligatoire des travailleurs handicapés et des mutilés de guerre	15 500
0335	Versement au Trésor des produits visés par l'article 1 ^{er} dernier alinéa de l'ordonnance n°45-14 du 6 janvier 1943	63 000
0337	Redevances versées par les entreprises dont les emprunts bénéficient de la garantie de l'État	10 000
0339	Redevance d'usage des fréquences radio-électriques	865 000
0399	Taxes et redevances diverses	45 000
Totaux pour le 3		25 436 970
4. Intérêts des avances, des prêts et dotations en capital		
0401	Récupération et mobilisation des créances de l'État	237 250
0402	Annuités diverses	2 000
0403	Contribution des offices et établissements publics de l'État dotés de l'autonomie financière et des compagnies de navigation subventionnées, sociétés d'économie mixte, entreprises de toute nature ayant fait appel au concours financier de l'État	10 000
0404	Intérêts des prêts du Fonds de développement économique et social	70 000
0406	Intérêts des prêts consentis aux organismes d'habitation à loyer modéré et de crédit immobilier	40 000
0407	Intérêts des dotations en capital et des avances d'actionnaire accordées par l'État	1 897 300
0408	Intérêts sur obligations cautionnées	20 000
0409	Intérêts des prêts du Trésor	3 899 000
0410	Intérêts des avances du Trésor	15 000
0411	Intérêts versés par divers services de l'État ou organismes gérants des services publics au titre des avances	»
0499	Intérêts divers	220 000
Totaux pour le 4		6 460 550
5. Retenues et cotisations sociales au profit de l'État		
0501	Retenues pour pensions civiles et militaires (part agent)	25 628 000
0502	Contributions aux charges de pensions de France Télécom	9 154 000

43
80

0503	Retenues de logement effectuées sur les arriérés de fonctionnaires et officiers logés dans des immeubles appartenant à l'État ou loués par l'État	6 500
0504	Ressources à provenir de l'application des règles relatives aux cumuls des rémunérations d'activité	220 000
0505	Prélèvement effectué sur les salaires des conservateurs des hypothèques	1 181 290
0506	Recettes diverses des services extérieurs du Trésor	27 000
0507	Contribution de diverses administrations au Fonds spécial de retraite des ouvriers des établissements industriels de l'État	97 100
0599	Retenues diverses	»
Totaux pour le 5		36 313 898
6. Recettes provenant de l'étranger		
0601	Produits des chancelleries diplomatiques et consulaires	250 000
0604	Remboursement par les Communautés européennes des frais d'assiette et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget	1 136 000
0606	Versement du Fonds européen de développement économique régional	»
0607	Autres versements des Communautés européennes	100 000
0699	Recettes diverses provenant de l'étranger	7 000
Totaux pour le 6		1 493 000
7. Opérations entre administrations et services publics		
0702	Redevances et remboursements divers dus par les compagnies de chemins de fer d'intérêt local et entreprises similaires	600
0708	Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à rétablissement de crédits	270 000
0709	Réintégration au budget général des recettes des établissements dont l'autonomie a été supprimée par le décret du 20 mars 1939	»
0712	Remboursement de divers frais de gestion et de contrôle	10 000
0799	Opérations diverses	213 000
Totaux pour le 7		493 600
8. Divers		
0801	Recettes en contrepartie des dépenses de reconstruction	10 000
0802	Recouvrements poursuivis à l'initiative de l'Agence judiciaire du Trésor. Recettes sur débits non compris dans l'actif de l'administration des finances	125 000
0803	Remboursements de frais de scolarité, de pension et de trousseau par les anciens élèves des écoles du Gouvernement qui quittent prématurément le service de l'État	12 000
0804	Pensions et trousseaux des élèves des écoles du Gouvernement	12 000
0805	Recettes accidentelles à différents titres	4 915 800
0806	Recettes en atténuation des charges de la dette et des frais de trésorerie	13 813 000
0807	Reversements de la Banque française du commerce extérieur	»
0808	Remboursements par les organismes d'habitation à loyer modéré des prêts accordés par l'État	390 000
0809	Recettes accessoires sur les dépenses obligatoires d'aide sociale et de santé	4 000
0810	Écarternement des recettes transférées aux collectivités locales (loi du 7 janvier 1983 modifiée)	»
0811	Récupération d'indus	700 000
0812	Reversements de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	6 000 000
0813	Rémunération de la garantie accordée par l'État aux caisses d'épargne	11 700 000
0815	Rémunération de la garantie accordée par l'État à la Caisse nationale d'épargne	6 900 000
0816	Versements de la Caisse d'amortissement de la dette sociale au budget de l'État	12 500 000
0817	Recettes en atténuation de trésorerie du Fonds de stabilisation des changes	»
0818	Versements de l'établissement public prévu à l'article 46 de la loi de finances pour 1997 (n°96-1181 du 30 décembre 1996)	1 100 000
0899	Recettes diverses	7 294 000
Totaux pour le 8		65 675 800
C. - PRÉLEVEMENTS SUR LES RECETTES DE L'ÉTAT		
1. Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités locales		
0001	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la dotation globale de fonctionnement	106 333 399
0002	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre des amendes forfaitaires de la police de la circulation	1 950 000
0003	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs	2 722 877
0004	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle	2 892 370
0005	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la dotation de compensation de la taxe professionnelle	17 343 461
0006	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du Fonds de compensation pour la TVA	20 990 000
0007	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale	11 900 000
0008	Dotation État local	266 027
0009	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse	95 000
Totaux pour le 1		164 493 134
2. Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des Communautés européennes		
0001	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du budget des Communautés européennes	91 500 000
D. - FONDS DE CONCOURS ET RECETTES ASSIMILÉES		
1. Fonds de concours et recettes assimilées		
1100	Fonds de concours ordinaires et spéciaux	»
1500	Fonds de concours. Coopération internationale	»
Totaux pour le 1		»

14

81

LB

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

A. Recettes fiscales		
1	Impôt sur le revenu	294 709 000
2	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	48 000 000
3	Impôt sur les sociétés	222 000 000
4	Autres impôts directs et taxes assimilées	82 225 450
5	Taxe intérieure sur les produits pétroliers	154 877 700
6	Taxe sur la valeur ajoutée	777 480 000
7	Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	148 118 000
Totaux pour la partie A		1 727 410 150
B. Recettes non fiscales		
1	Exploitations industrielles et commerciales et établissements publics à caractère financier	16 880 000
2	Produits et revenus du domaine de l'État	2 264 000
3	Taxes, redevances et recettes assimilées	25 436 970
4	Intérêts des avances, des prêts et dotations en capital	6 460 550
5	Retenues et cotisations sociales au profit de l'État	36 313 890
6	Recettes provenant de l'extérieur	1 493 000
7	Opérations entre administrations et services publics	495 600
8	Divers	65 675 800
Totaux pour la partie B		153 019 810
C. Prélèvements sur les recettes de l'État		
1	Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités locales	-164 493 134
2	Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des Communautés européennes	-91 500 000
Totaux pour la partie C		-255 993 134
D. Fonds de concours et recettes assimilées		
1	Fonds de concours et recettes assimilées	"
TOTAL GÉNÉRAL		1 626 436 826

II - Budgets annexes

Numéro de la ligne	Désignation des recettes	Évaluations pour 1998
		(en francs)
Aviation civile		
Première section - Exploitation		
7001	Redevances de route	4.759.000.000
7002	Redevances pour services terminaux	1.121.000.000
7004	Autres prestations de service	93.756.188
7006	Ventes de produits et marchandises	9.232.443
7007	Recettes sur cessions	1.441.060
7008	Autres recettes d'exploitation	19.952.404
7009	Taxes de sécurité et de sûreté	1.182.902.448
7100	Variation des stocks	-
7200	Productions immobilisées	-
7400	Subvention du budget général	215.000.000
7500	Produits financiers	6.475.000
7700	Produits exceptionnels	-
7800	Reprises sur provisions	16.300.000
Total des recettes brutes en fonctionnement		7.424.939.543
Total des recettes nettes de fonctionnement		7.424.939.543
Deuxième section - Opérations en capital		
Prélèvement sur le fonds de roulement		-
9100	Autofinancement (virement de la section Exploitation)	1.193.131.370
9201	Recettes sur cessions (capital)	2.000.000
9202	Subventions d'investissement reçues	-
9700	Produit brut des emprunts	1.042.528.630
9900	Autres recettes en capital	-
Total des recettes brutes en capital		3.237.710.000
<i>A déduire</i>		
<i>Autofinancement (virement de la section Exploitation)</i>		-1.193.131.370
Total des recettes nettes en capital		1.044.528.630
Total des recettes nettes		8.469.468.173

Numéro de la ligne	Désignation des recettes	Evaluations pour 1997 (En francs.)
JOURNAUX OFFICIELS		
Première section – Exploitation		
7000	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	961 150 000
7100	Variation des stocks (production stockée)	»
7200	Production immobilisée	»
7400	Subventions d'exploitation	»
7500	Autres produits de gestion courante	4 000 000
7600	Produits financiers	»
7700	Produits exceptionnels	5 000 000
7800	Reprises sur amortissements et provisions	»
	Total des recettes brutes en fonctionnement .	970 150 000
	<i>A déduire</i>	
	<i>Reprises sur amortissements et provisions</i>	»
	Total des recettes nettes de fonctionnement .	970 150 000
Deuxième section – Opérations en capital		
	Prélèvement sur le fonds de roulement	»
9100	Reprise de l'excédent d'exploitation	45 076 508
9300	Diminution des stocks constatée en fin de gestion	»
9800	Amortissements et provisions	27 000 000
9900	Autres recettes en capital	»
	Total des recettes brutes en capital	72 076 508
	<i>A déduire</i>	
	<i>Reprise de l'excédent d'exploitation</i>	- 45 076 508
	<i>Amortissements et provisions</i>	- 27 000 000
	Total des recettes nettes en capital	»
	Total des recettes nettes.....	970 150 000
LÉGION D'HONNEUR		
Première section – Exploitation		
7001	Droits de chancellerie	1 466 000
7002	Pensions et trousseaux des élèves des maisons d'éducation	5 514 371
7003	Produits accessoires	612 270
7400	Subventions	102 542 716
7900	Autres recettes	»
	Total des recettes brutes en fonctionnement .	119 135 357
	Total des recettes nettes de fonctionnement .	110 135 357

Numéro de la ligne	Désignation des recettes	Évaluations pour 1997 (En francs.)
Deuxième section – Opérations en capital		
	Prélèvement sur le fonds de roulement	»
9100	Reprise de l'excédent d'exploitation	»
9800	Amortissements et provisions	5 922 000
9900	Autres recettes en capital	»
Total des recettes brutes en capital		5 922 000
<i>A déduire</i>		
	<i>Reprise de l'excédent d'exploitation</i>	<i>»</i>
	<i>Amortissements et provisions</i>	<i>- 5 922 000</i>
Total des recettes nettes en capital		»
Total des recettes nettes		110 135 357
 ORDRE DE LA LIBÉRATION 		
Première section – Exploitation		
7400	Subventions	4 113 066
7900	Autres recettes	»
Total des recettes brutes en fonctionnement .		4 113 066
Total des recettes nettes de fonctionnement .		4 113 066
 Deuxième section – Opérations en capital		
	Prélèvement sur le fonds de roulement	»
9100	Reprise de l'excédent d'exploitation	»
9800	Amortissements et provisions	»
Total des recettes brutes en capital		»
<i>A déduire</i>		
	<i>Reprise de l'excédent d'exploitation</i>	<i>»</i>
	<i>Amortissements et provisions</i>	<i>»</i>
Total des recettes nettes en capital		»
Total des recettes nettes		4 113 066

Numéro de la ligne	Désignation des recettes	Evaluations pour 1998 (En francs.)
MONNAIES ET MÉDAILLES		
Première section - Exploitation		
7000	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	976 113 564
7100	Variations des stocks (production stockée)	»
7200	Production immobilisée	»
7400	Subvention	49 760 000
7500	Autres produits de gestion courante	9 300 000
7600	Produits financiers	»
7700	Produits exceptionnels	»
7800	Reprises sur amortissements et provisions	»
Total des recettes brutes en fonctionnement		1 035 173 564
<i>A déduire</i>		
<i>Reprises sur amortissements et provisions</i>		»
Total des recettes nettes de fonctionnement		1 035 173 564
Deuxième section - Opérations en capital		
Prélèvement sur le fonds de roulement		
		9 720 000
9100	Reprise de l'excédent d'exploitation	»
9300	Diminution de stocks constatée en fin de gestion	»
9800	Amortissements et provisions	38 000 000
9900	Autres recettes en capital	»
Total des recettes brutes en capital		47 720 000
<i>A déduire</i>		
<i>Reprise de l'excédent d'exploitation</i>		»
<i>Amortissements et provisions</i>		- 38 000 000
Total des recettes nettes en capital		9 720 000
Total des recettes nettes		1 044 893 564

87
~~17~~

Numéro
de la
ligne

Désignation des recettes

Evaluations pour
1998

(en francs)

Prestations sociales agricoles

Première section - Exploitations

7031	Cotisations prestations familiales (art. 1062 du code rural)	1.981.000.000
7032	Cotisations AVA (art. 1123 a et 1003-8 du code rural)	1.663.000.000
7033	Cotisations AVA (art. 1123 b et c et 1003-8 du code rural)	3.928.000.000
7034	Cotisations AMEXA (art. 1106-6 du code rural)	4.112.000.000
7035	Cotisations d'assurance veuvage	46.000.000
7036	Cotisations d'assurance volontaire et personnelle	1.000.000
7037	Cotisations de solidarité (art. 15 de la loi n°90-502 du 4 juillet 1990 d'orientation agricole)	257.000.000
7038	Cotisations acquiescées dans les départements d'outre-mer (art. 1106-20, 1142-10 et 1142-20 du code rural)	13.000.000
7039	Imposition additionnelle à l'impôt foncier non bâti	48.000.000
7040	Taxe sur les céréales	.
7041	Taxe sur les graines oléagineuses	.
7042	Taxe sur les betteraves	.
7043	Taxe sur les farines	340.000.000
7044	Taxe sur les tabacs	438.000.000
7045	Taxes sur les produits forestiers	.
7046	Taxe sur les corps gras alimentaires	621.000.000
7047	Prélèvement sur le droit de consommation sur les alcools	117.000.000
7048	Cotisations assises sur les polices d'assurance automobile	394.000.000
7049	Cotisation incluse dans la taxe sur la valeur ajoutée	39.079.000.000
7050	Versements du Fonds national de solidarité	.
7051	Remboursement de l'allocation aux adultes handicapés	513.000.000
7052	Versements à intervenir au titre de la compensation des charges entre les régimes de base de sécurité sociale obligatoires	32.467.000.000
7053	Contribution de la Caisse nationale des allocations familiales au financement des prestations familiales servies aux non-salariés agricoles	1.565.000.000
7054	Subvention du budget général: contribution au financement des prestations familiales servies aux non-salariés agricoles	.
7055	Subvention du budget général: solde	7.306.000.000
7056	Versements à intervenir au titre de l'article L.551-1 du code de la sécurité sociale	.
7057	Versements à intervenir au titre de l'article L. 139-7 du code de la sécurité sociale	4.275.000.000
7059	Versements du Fonds de solidarité vieillesse	3.266.000.000
7060	Versements du Fonds spécial d'invalidité	108.000.000
7061	Recettes diverses	.
7062	Prélèvement sur le fonds de roulement	.
	Total des recettes brutes en fonctionnement	93.043.000.000
	Total des recettes nettes de fonctionnement	93.043.000.000
	Total des recettes nettes	93.043.000.000

(28) (28)

III - COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE

Numéro de la ligne	DÉSIGNATION DES COMPTES	ÉVALUATION DES RECETTES POUR 1999 (En francs)		
		Opérations à caractère définitif	Opérations à caractère temporaire	Total
Fonds national pour le développement des adductions d'eau				
01	Produit de la redevance sur les consommations d'eau	540 000 000	»	540 000 000
02	Annuités de remboursement des prêts	»	»	»
03	Prélèvement sur le produit du pari mutuel	441 000 000	»	441 000 000
04	Recettes diverses ou accidentelles	»	»	»
	Totaux	981 000 000	»	981 000 000
Fonds forestier national				
01	Produit de la taxe forestière	300 000 000	»	300 000 000
02 et 03	Remboursement des prêts pour reboisement	»	37 000 000	37 000 000
04 et 05	Remboursement des prêts pour équipement et protection de la forêt	»	50 000 000	50 000 000
06	Remboursement des prêts pour éviter le démembrement et les coupes abusives	»	1 500 000	1 500 000
07	Recettes diverses ou accidentelles	1 500 000	»	1 500 000
08	Produit de la taxe papetière	»	»	»
09	Produit de la taxe de défrichement des surfaces en nature de bois ou de forêts	31 500 000	»	31 500 000
	Totaux	333 000 000	88 500 000	421 500 000
Soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie audiovisuelle				
01	Produit de la taxe additionnelle au prix des places dans les salles de spectacles cinématographiques	317 000 000	»	317 000 000
04	Prélèvement spécial sur les bénéfices résultant de la production, de la distribution ou de la représentation de films pornographiques ou d'incitation à la violence	200 000	»	200 000
05	Taxe spéciale sur les films pornographiques ou d'incitation à la violence produits par des entreprises établies hors de France	»	»	»
06	Contributions des sociétés de programme	»	»	»
07	Taxe et prélèvement sur les sommes encaissées par les sociétés de télévision au titre de la redevance, de la diffusion des messages publicitaires et des abonnements	687 300 000	»	687 300 000
08	Taxe sur les encaissements réalisés au titre de la commercialisation des vidéogrammes	79 000 000	»	79 000 000
09	Recettes diverses ou accidentelles	5 000 000	»	5 000 000
10	Contribution du budget de l'État	»	»	»
11	Taxe et prélèvement sur les sommes encaissées par les sociétés de télévision au titre de la redevance, de la diffusion des messages publicitaires et des abonnements	1 122 200 000	»	1 122 200 000
12	Taxe sur les encaissements réalisés au titre de la commercialisation des vidéogrammes	14 000 000	»	14 000 000
14	Recettes diverses ou accidentelles	»	»	»
99	Contribution du budget de l'État	»	»	»
	Totaux	2 425 200 000	»	2 425 200 000
Fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés				
01	Produit de la taxe	188 000 000	»	188 000 000
02	Remboursement d'aides	92 000 000	»	92 000 000
03	Recettes diverses ou accidentelles	»	»	»
	Totaux	280 000 000	»	280 000 000
Fonds de secours aux victimes de sinistres et calamités				
01	Recettes	»	»	»
Compte d'emploi de la taxe parafiscale affectée au financement des organismes du secteur public de la radiodiffusion sonore et de la télévision				
01	Produit de la redevance	12 415 212 000	»	12 415 212 000
02	Recettes diverses ou accidentelles	»	»	»
	Totaux	12 415 212 000	»	12 415 212 000
Fonds national du livre				
01	Produit de la redevance sur l'édition des ouvrages de librairie	27 000 000	»	27 000 000
02	Produit de la redevance sur l'emploi de la reprographie	78 000 000	»	78 000 000
03	Recettes diverses ou accidentelles	»	»	»
	Totaux	105 000 000	»	105 000 000
Fonds national pour le développement du sport				
03	Partie du produit du prélèvement sur les sommes engagées au pari mutuel sur les hippodromes et hors les hippodromes	32 000 000	»	32 000 000
04	Excédent du produit de la taxe spéciale sur les véhicules de boissons et sur les dépenses d'indemnisation	33 000 000	»	33 000 000
05	Remboursement des avances consenties aux associations sportives	»	»	»
06	Recettes diverses ou accidentelles	»	»	»
08	Produit du prélèvement sur les sommes mises sur les jeux exploités en France métropolitaine par la Française des jeux	949 000 000	»	949 000 000
	Totaux	1 014 000 000	»	1 014 000 000

Fonds pour la participation des pays en développement aux ressources des grands fonds marins		
01	Produit de la redevance sur les ressources des grands fonds marins	»
Fonds national des haras et des activités hippiques		
01	Produit du prélèvement élevage sur les sommes engagées au pari mutuel sur les hippodromes	»
02	Produit du prélèvement élevage sur les sommes engagées au pari mutuel urbain	»
03	Produit des services rendus par les haras nationaux	»
04	Produit des ventes d'animaux, sous-produits et matériels	»
05	Recettes diverses ou accidentelles	»
	Totaux	»
Fonds national pour le développement de la vie associative		
01	Partie du produit du prélèvement sur les sommes engagées au pari mutuel sur les hippodromes et hors les hippodromes	»
02	Recettes diverses ou accidentelles	»
	Totaux	»
Fonds pour l'aménagement de l'Île-de-France		
01	Produit de la taxe sur les bureaux	»
02	Participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics	»
03	Produit de cessions	»
04	Recettes diverses	»
	Totaux	»
Actions en faveur du développement des départements, des territoires et des collectivités territoriales d'outre-mer		
01	Bénéfices nets de l'impôt d'émission des départements d'outre-mer	»
02	Bénéfices nets de l'impôt d'émission d'outre-mer	»
03	Recettes diverses ou accidentelles	»
	Totaux	»
Compte d'affectation des produits de cessions de titres, parts et droits de sociétés		
01	Produit des ventes par l'État de titres, de parts ou de droits de sociétés, ainsi que le reversement par l'ERAP, sous toutes ses formes, du produit de cession des titres de la société ELF-Aquitaine	»
02	Produit des ventes par l'État des titres, de parts ou de droits de sociétés à l'exclusion des ventes réalisées à l'occasion d'opérations comportant une cession au secteur privé d'une participation au capital social d'une entreprise du secteur public	»
03	Versements du budget général ou d'un budget annexe	»
	Totaux	»
Fonds de péréquation des transports aériens		
01	Produit de la taxe de péréquation des transports aériens	»
02	Recettes diverses ou accidentelles	»
	Totaux	»
Fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables		
01	Produit de la taxe sur les titulaires d'ouvrages hydroélectriques concédés	»
02	Produit de la taxe sur les concessionnaires d'autoroutes	»
03	Participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics	»
04	Recettes diverses ou accidentelles	»
	Totaux	»
Fonds pour l'accession à la propriété		
01	Produit de la contribution annuelle des organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de la construction	»
02	Versement du budget général	»
03	Recettes diverses ou accidentelles	»
	Totaux	»
Fonds pour le logement des personnes en difficulté		
01	Produit de la contribution prévue à l'article 302 bis 2C du code général des impôts sur les logements locatifs qui entrent dans le champ d'application du supplément de loyer prévu à l'article L.441-3 du code de la construction et de l'habitation	»
02	Versements du budget général	»
03	Recettes diverses ou accidentelles	»
	Totaux	»
Fonds pour le financement de l'accession à la propriété		
01	Contribution des organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction prévue par l'article 302 bis 2C du code général des impôts sur les logements locatifs	»
02	Versement des sommes figurant sur le compte d'affectation spéciale n°912-28	»
03	Recettes diverses ou accidentelles	»
	Totaux	»

de la loi de finances pour 1998 (no du)

H45

~~50~~
99

Indemnisation au titre des créances françaises sur la Russie				
01	Versements de la Russie	€ 212 170 000	»	€ 212 170 000
Fonds de modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale				
01	Produit de la taxe sur certaines dépenses de publicité	300 000 000	»	300 000 000
02	Remboursement par les bénéficiaires des avances consenties par le fonds	»	»	»
03	Recettes diverses ou accidentelles	»	»	»
	Totaux	300 000 000	»	300 000 000
Totaux pour les comptes d'affectation spéciale		60 955 082 000	83 300 000	61 073 382 000

IV. - COMPTES DE PRÊTS

Numéro de la ligne	Désignation des comptes	Evaluation des recettes pour 1996 (En francs.)
01	<i>Prêts du Fonds de développement économique et social</i> Recettes	240 000 000
01	<i>Prêts du Trésor à des Etats étrangers et à la Caisse française de développement en vue de favoriser le développement économique et social</i> Remboursement de prêts du Trésor	1 372 000 000
02	Remboursement de prêts à la Caisse française de développement	239 000 000
	Totaux.....	1 611 000 000
01	<i>Avances du Trésor consolidées par transformation en prêts du Trésor</i> Recettes	»
01	<i>Prêts du Trésor à des Etats étrangers pour la consolidation de dettes envers la France</i> Recettes	2 400 000 000
	Total pour les comptes de prêts	4 251 000 000

V. - COMPTES D'AVANCES DU TRÉSOR

Numéro de la ligne	DÉSIGNATION DES COMPTES	Évaluation des recettes pour 1998 (en francs)
01	<p style="text-align: center;">Avances aux départements sur le produit de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur</p> <p>Recettes</p>	16 000 000 000
01	<p style="text-align: center;">Avances aux collectivités et établissements publics, territoires, établissements et États d'outre-mer</p> <p>Avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L.2336-1 du code général des collectivités territoriales</p>	20 000 000
02	<p>Avances de l'article 14 de la loi du 23 décembre 1946 et de l'article L.2336-2 du code général des collectivités territoriales</p>	»
03	<p>Avances de l'article 34 de la loi du 31 décembre 1933 (avances spéciales sur recettes budgétaires)</p>	»
04	<p>Avances au territoire de la Nouvelle-Calédonie (Fiscalité Nickel)</p>	»
01	<p style="text-align: center;">Avances sur le montant des impositions revenant aux départements, communes, établissements et divers organismes</p> <p>Recettes</p>	351 260 000 000
01	<p style="text-align: center;">Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics</p> <p>Avances aux budgets annexes</p>	»
02	<p>Avances à l'agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole au titre des besoins temporaires de préfinancement des dépenses communautaires</p>	»
03	<p>Avances aux autres établissements publics nationaux et services autonomes de l'État</p>	»
04	<p>Avances à des services concédés ou nationalisés ou à des sociétés d'économie mixte</p>	»
05	<p>Avances à divers organismes de caractère social</p>	»
01	<p style="text-align: center;">Avances à des particuliers et associations</p> <p>Avances aux fonctionnaires de l'État pour l'acquisition de moyens de transport</p>	60 000 000
02	<p>Avances aux agents de l'État pour l'amélioration de l'habitat</p>	12 000 000
03	<p>Avances aux associations participant à des tâches d'intérêt général</p>	»
04	<p>Avances aux agents de l'État à l'étranger pour la prise en location d'un logement</p>	12 500 000
Totaux pour les comptes d'avances du Trésor		367 364 500 000

93 ~~3~~

H 50

ETAT B
(Article 27 du projet de loi.)

RÉPARTITION, PAR TITRE ET PAR MINISTÈRE, DES CRÉDITS APPLICABLES AUX DÉPENSES
ORDINAIRES DES SERVICES CIVILS
(mesures nouvelles.)

(En francs.)

Ministères ou services	Titre I	Titre II	Titre III	Titre IV	Totaux
<i>Affaires étrangères et coopération :</i>					
I.-Affaires étrangères			157 839 002	-123 188 204	34 650 798
II.-Coopération			9 831 233	-376 157 675	-366 326 442
Agriculture et pêche			40 062 023	416 634 120	456 696 143
<i>Aménagement du territoire et environnement :</i>					
I.-Aménagement du territoire			-3 508 325	3 930 000	421 675
II.-Environnement			17 762 101	35 515 053	53 277 154
Anciens combattants			-12 073 597	-302 246 027	-314 319 624
Culture et communication			184 432 629	-401 244 629	-216 812 000
<i>Economie, finances et industrie :</i>					
I.-Charges communes	23 388 675 800	118 434 000	2 820 840 000	-6 964 995 000	19 362 954 800
II.-Services financiers			120 515 587	10 000 000	130 515 587
III.-Industrie			-657 662 530	-98 318 250	-755 980 780
IV.-Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat			-1 320 000	5 951 920	4 631 920
V. Poste, télécommunications et espace			"	"	"
<i>Education nationale, recherche et technologie :</i>					
I.-Enseignement scolaire			1 771 000 360	1 319 147 181	3 090 147 541
II.-Enseignement supérieur			1 094 287 414	-165 900 000	928 387 414
III.-Recherche et technologie			1 313 376 517	117 700 000	1 431 076 517
<i>Emploi et solidarité :</i>					
I.-Emploi			147 506 848	9 694 738 124	9 842 244 972
II.-Santé, solidarité et ville			-33 075 171	2 019 409 527	1 986 334 356
III.-Action sociale et solidarité			"	"	"
IV.-Ville et intégration			"	"	"
<i>Équipement, transports et logement :</i>					
I.-Urbanisme et services communs			177 126 400	3 761 545	180 887 945
II.-Transports :					
1. Transports terrestres			-5 890 000	490 664 000	484 774 000
2. Routes			-974 624	"	-974 624
3. Sécurité routière			13 879 171	"	13 879 171
4. Transport aérien			"	"	"
5. Météorologie			589 658	"	589 658
Sous-total			7 604 205	490 664 000	498 268 205
III.-Logement			-910 000	3 374 801 092	3 373 891 092
IV.-Mer			39 378 865	-26 200 000	13 178 865
V.-Tourisme			-5 078 819	-12 830 000	-17 908 819
Total			218 120 651	3 830 196 637	4 048 317 288
Intérieur et décentralisation			352 506 925	82 303 296	434 810 221
Jeunesse et sports			23 169 516	-120 486 000	-97 316 484
Justice			587 008 269	1 703 000	588 711 269
Outre-mer			22 739 089	227 432 545	250 171 634
<i>Services du Premier ministre :</i>					
I.-Services généraux			277 182 257	175 755 388	452 937 645
II.-Secrétariat général de la défense nationale			-16 098 640	"	-16 098 640
III.-Conseil économique et social			1 817 382	"	1 817 382
IV.-Plan			-2 529 746	5 008 491	2 478 745
Total général	23 388 675 800	118 434 000	8 433 729 794	9 392 889 497	41 333 729 091

H 51
H Article 1201

ÉTAT C
(Art. 34 du projet de loi.)

RÉPARTITION, PAR TITRE ET PAR MINISTÈRE, DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CRÉDITS
DE PAIEMENT APPLICABLES AUX DÉPENSES EN CAPITAL, DES SERVICES CIVILS
(mesures nouvelles.)

(En milliers de francs)

Ministères ou services	Titre V		Titre VI		Titre VII		Totaux	
	Autorisations de programme	Crédits de paiement	Autorisations de programme	Crédits de paiement	Autorisations de programme	Crédits de paiement	Autorisations de programme	Crédits de paiement
<i>Affaires étrangères et coopération :</i>								
I.-Affaires étrangères	251 000	96 000	8 000	8 000			259 000	104 000
II.-Coopération	22 000	11 000	2 299 800	449 180			2 321 800	460 180
Agriculture et pêche	80 900	24 270	928 860	390 420			1 009 760	414 690
<i>Aménagement du territoire et environnement :</i>								
I.-Aménagement du territoire			1 622 685	481 685			1 622 685	481 685
II.-Environnement	273 370	87 921	526 499	203 464			799 869	291 385
Anciens combattants	21 250	9 825					21 250	9 825
Culture et communication	1 438 490	369 541	2 265 640	1 133 088			3 704 130	1 502 629
<i>Économie, finances et industrie :</i>								
I.-Charges communes	246 000	91 500	2 927 000	486 000			3 173 000	577 500
II.-Services financiers	353 725	161 720					353 725	161 720
III.-Industrie	62 000	21 898	5 262 300	1 711 510			5 324 300	1 733 408
IV.-Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat	300	300	19 070	5 930			19 370	6 230
V. Poste, télécommunications et espace								
<i>Éducation nationale, recherche et technologie :</i>								
I.-Enseignement scolaire	620 180	421 590	90 820	54 490			711 000	476 080
II.-Enseignement supérieur	760 000	225 800	4 170 900	2 317 500			4 930 900	2 543 300
III.-Recherche et technologie	13 000	6 500	13 773 006	12 307 456			13 786 006	12 313 956
<i>Emploi et solidarité :</i>								
I.-Emploi	61 420	32 420	546 880	233 768			608 300	266 188
II.-Santé, solidarité et ville	71 600	38 450	1 301 504	403 199			1 373 104	441 649
III.-Action sociale et solidarité								
IV.-Villes et intégration								
<i>Équipement, transports et logement :</i>								
I.-Urbanisme et services communs	183 576	69 407	247 300	134 154			430 876	203 361
II.-Transports :								
1. Transports terrestres	20 000	6 000	997 500	302 850			1 017 500	308 850
2. Routes	4 792 650	2 298 350	132 600	50 900			4 925 250	2 349 450
3. Sécurité routière	183 300	109 900	4 000	2 400			187 200	112 300
4. Transport aérien	1 829 000	1 273 500	37 000	27 000			1 856 000	1 300 500
5. Météorologie			234 000	234 000			234 000	234 000
Sous-total	6 824 850	3 687 950	1 395 100	617 150			8 219 950	4 305 100
III.-Logement	45 500	21 100	6 363 775	2 249 635			6 409 275	2 270 735
IV.-Mer	278 250	93 220	209 700	97 700			487 950	190 920
V.-Tourisme			50 672	25 672			50 672	25 672
Total	7 332 176	3 871 677	8 266 547	3 124 311			15 598 723	6 995 988
Intérieur et décentralisation	1 545 500	458 800	10 750 214	6 262 950			12 295 714	6 721 750
Junesse et sports	39 710	24 410	73 876	73 876			113 586	98 286
Justice	1 712 000	356 000	8 000	3 000			1 720 000	359 000
Outre-mer	36 470	19 090	1 863 511	645 132			1 899 981	664 222
<i>Services du Premier ministre :</i>								
I.-Services généraux	17 000	10 500					17 000	10 500
II.-Secrétariat général de la défense nationale	23 000	8 800					23 000	8 800
III.-Conseil économique et social	7 000	7 000					7 000	7 000
IV.-Plan			4 000	1 600			4 000	1 600
Total général	14 988 091	6 355 012	56 789 112	30 296 559	0	0	71 697 203	36 651 571

H 54 ÉTAT D
(Article ~~31~~ du projet de loi.)

**TABLEAU, PAR CHAPITRE, DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT
ACCORDÉES PAR ANTICIPATION SUR LES CRÉDITS
À OUVRIR EN 1999**

*Se reporter au document annexé à l'article 31 du projet de loi de
finances pour 1998 (n° 230), sans modification.*

ÉTAT E

H 69

(Article ~~44~~ du projet de loi.)

**TABLEAU DES TAXES PARAFISCALES
DONT LA PERCEPTION EST AUTORISÉE EN 1998**
(Taxes soumises à la loi n° 53-633 du 25 juillet 1953
et au décret n° 80-854 du 30 octobre 1980.)

Se reporter au document annexé à l'article 44 du projet de loi de finances pour 1998 (n° 230), sans modification.

ÉTAT F

H 70

(Article ~~45~~ du projet de loi.)

**TABLEAU DES DÉPENSES
AUXQUELLES S'APPLIQUENT DES CRÉDITS ÉVALUATIFS**

Se reporter au document annexé à l'article 45 du projet de loi de finances pour 1998 (n° 230), sans modification, à l'exception de :

N° des chapitres	Nature des dépenses
37-05	<i>Supprimé</i>
42-04	<i>Supprimé</i>
46-97	Contribution aux assurances sociales des étudiants et au régime d'assurance obligatoire des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés (art. L. 381-8 et L. 722-4 du code de la sécurité sociale)

ÉTAT G

H 71

(Article ~~46~~ du projet de loi.)

**TABLEAU DES DÉPENSES
AUXQUELLES S'APPLIQUENT DES CRÉDITS PROVISIONNELS**

Se reporter au document annexé à l'article 46 du projet de loi de finances pour 1998 (n° 230), sans modification.

ÉTAT H

H 72 (Article ~~47~~ du projet de loi.)

**TABLEAU DES DÉPENSES
POUVANT DONNER LIEU À REPORTS DE CRÉDITS DE 1997 À 1998**

Se reporter au document annexé à l'article 47 du projet de loi de finances pour 1998 (n° 230), sans modification, à l'exception de :

N° des chapitres	Nature des dépenses
INDUSTRIE, POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS :	
II. - POSTE, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET ESPACE	
34-95	Dépenses d'informatique et de télématique
37-10	<i>(ligne nouvelle)</i> Dépenses diverses de fonctionnement de l'Autorité de régulation des télécommunications
COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE	
	Fonds national pour le développement de la vie associative
	Fonds pour l'aménagement de l'Ile-de-France <i>(ligne nouvelle)</i>

Vu pour être annexé au projet de loi adopté par l'Assemblée nationale dans sa séance du 18 décembre 1997.

Le Président,
Signé : LAURENT FABIUS.